

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 07 février 2011

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 07 février 2011 à la salle municipale, de 20h00 à 21h05.

Sont présents: Madame Sonia Gosselin
 Messieurs Yannick Trépanier
 Yvon Martel
 Claude Bourassa
 Réal Boissonneault
 André Normand

La séance est ouverte à 20h00 par le maire, Monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

24-2011 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Claude Bourassa que l'ordre du jour est adopté tel que lu.

25-2011 Adoption du procès-verbal du lundi 10 janvier 2011.
Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Sonia Gosselin que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 janvier 2011 est accepté tel que lu.

26-2011 Les Comptes.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Réal Boissonneault que les comptes sont acceptés tel que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.

Province du Québec
Municipalité de Saint-Valère
Comté d'Arthabaska

**RÈGLEMENT NUMÉRO 306-2010 POUR FIXER LES TAUX DES TAXES ET
DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011 ET LES CONDITIONS
DE LEUR PERCEPTION**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Valère a adopté son budget pour l'année 2011 qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU QU'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 06 décembre 2010 par le conseiller Réal Boissonneault;

À CES CAUSES, il est proposé par André Normand et appuyé par Yvon Martel et résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Valère ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, savoir:

Article 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 306-2010 POUR FIXER LES TAUX DES TAXES ET
DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011 ET LES CONDITIONS
DE LEUR PERCEPTION (suite 1)**

Article 2 ANNÉE FISCALE

Les taux de taxes et tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'année fiscale 2011.

Article 3 TAUX DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES

Des taxes foncières générales sont, par les présentes, imposées et seront prélevées sur tous les immeubles imposables de la municipalité selon leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation établi ainsi:

Taux taxe foncière générale: 0,62 \$ du 100,00 \$ d'évaluation;

Taux taxe foncière voirie locale: 0,14 \$ du 100,00 \$ d'évaluation;

Taux taxe foncière sécurité publique: 0,18 \$ du 100,00 \$ d'évaluation.

Article 4 DÉCHETS ET COLLECTE SÉLECTIVE

Aux fins de financer le service d'enlèvement, la collecte sélective et la disposition des déchets, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité, un tarif de compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire, tel qu'établi ci-après:

Ordure et récupération résidentielle: 237,47 \$;

Ordure et récupération saisonnière: 141,89 \$;

Ordure et récupération commerciale: 237,47 \$.

Article 5 TAUX APPLICABLE AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Le taux applicable au règlement d'emprunt énuméré ci-après, tel qu'établi par règlement, est le suivant :

Règlement numéro 250-2003 décrétant les travaux de construction d'un Centre Administratif : 0,05 \$ du 100,00 \$ d'évaluation.

Article 6 NORMES ET DATES DES VERSEMENTS

Toutes les taxes municipales peuvent être payées, au choix du débiteur, en un seul versement unique ou en quatre (4) versements égaux, lorsque dans un compte, le total de ces taxes est égal ou supérieur à 300,00 \$.

La date ultime où peut être fait le versement unique ou le premier versement de taxes municipales est le trentième (30^{ième}) jour qui suit l'expédition du compte soit le 31 mars 2011. Le deuxième versement devient exigible le 31^{ième} jour du mois de mai 2011, le troisième versement le 31^{ième} jour du mois de juillet 2011 et le quatrième versement le 30^{ième} septembre 2011.

Article 7 PAIEMENT EXIGIBLE

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est alors exigible immédiatement.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 306-2010 POUR FIXER LES TAUX DES TAXES ET
DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011 ET LES CONDITIONS
DE LEUR PERCEPTION (suite 2)**

Article 8 AUTRES PRESCRIPTIONS

Les prescriptions des articles 6 et 7 s'appliquent également à toutes les taxes ou compensations municipales perçues par la municipalité ainsi qu'aux suppléments de taxes municipales découlant d'une modification du rôle d'évaluation.

Article 9 TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, tout solde impayé porte intérêt au taux annuel de 10 %.

Ce taux s'applique également à toutes les créances impayées avant l'entrée en vigueur du présent règlement.

Article 10 PÉNALITÉ SUR LES TAXES IMPAYÉES

En plus des intérêts prévus à l'article 9, une pénalité de 0,5 % du principal impayé par mois, jusqu'à concurrence de 5 % l'an, est ajouté sur le montant des taxes exigibles.

Article 11 FRAIS D'ADMINISTRATION

Des frais d'administration jusqu'à concurrence de 20,00 \$ sont exigés de tout tireur d'un chèque ou d'un ordre de paiement remis à la municipalité dont le paiement est refusé par le tiré.

Article 12 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Saint-Valère, ce 07^{ième} jour du mois de février 2011.

Louis Hébert
Maire

Jocelyn Jutras
Directeur général
et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT de PUBLICATION

Je, soussigné Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère et résidant à Saint-Valère certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 10h00 et 12h00 de l'avant-midi, le 11^{ième} jour de février 2011.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11^{ième} jour du mois de février deux mil onze.

signé.....

- 27-2011 Nommer un substitut pour la Municipalité Régionale de Comté d'Arthabaska.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil accepte la nomination de Monsieur Réal Boissonneault, conseiller, en tant que représentant substitut auprès de la Municipalité Régionale de Comté d'Arthabaska (M.R.C. d'Arthabaska).
- 28-2011 Acceptation de la cotation pour les travaux de débroussaillage.
Il est proposé par André Normand et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil, après avoir demandé des cotations pour effectuer le débroussaillage des fossés de la Municipalité, a accepté la cotation de Mario Dussault pour débroussailler avec une faucheuse débroussailleuse de 30 pieds au début juin pour un montant de 13 860,00 \$ avant taxes selon l'entente verbale établie avec Monsieur Yvon Pellerin, inspecteur municipal.
- 29-2011 Demande de participation financière pour le Comité Fête du 150^e.
Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Sonia Gosselin que le Conseil octroie une somme de 5 000,00 \$ au Comité Fête du 150^e pour l'organisation des festivités entourant les 150 ans de la Municipalité de Saint-Valère qui auront lieu le 8-9-10 juillet 2011.
- 30-2011 Augmentation de salaire de la brigadière.
Il est proposé par André Normand et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise une augmentation de salaire de 5,00 \$ par jour ce qui fera 25,00 \$ par jour pour la brigadière Madame Carole Houle qui est rétroactive au 1^{er} janvier 2011.
- 31-2011 Distribution gratuite d'arbre de la compagnie GROBEC.
Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil autorise la commande et la distribution de différentes essences d'arbres résineux et feuillus qui se fera conjointement avec la distribution de compost.
- 32-2011 Demande de Monsieur Yves Gagnon pour l'utilisation du terrain municipal.

ATTENDU QUE Monsieur Yves Gagnon a déposé une demande afin d'utiliser à des fins agricoles les terres de la Municipalité sur le lot 615-P. du Canton de Bulstrode;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Valère a entamé un processus de développement résidentiel sur ledit lot et qui devrait être complété au courant de cette année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Normand et appuyé par Sonia Gosselin que le Conseil refuse à Monsieur Yves Gagnon l'utilisation du lot 615-P. du Canton de Bulstrode lui appartenant pour les raisons précitées.
- 33-2011 Demande de soumissions publiques pour l'achat de pierre pour l'année 2011.
Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil demande des soumissions publiques pour l'achat de pierre pour la Municipalité. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « **PIERRE** » et ce, au plus tard le lundi 21 mars 2011 à 13h30 au bureau municipal, sis au 02, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 13h31 heures et seront étudiées à l'assemblée du Conseil du 04 avril 2011.

- 34-2011 Demande de soumissions sur invitation pour la location de pelle hydraulique pour le creusage des fossés 2011.
 Il est proposé par Sonia Gosselin et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour la location de pelle hydraulique pour l'année 2011. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « **LOCATION DE PELLE** » et ce, au plus tard le lundi 21 mars 2011 à 13h30 au bureau municipal, sis au 02, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 13h31 heures et seront étudiées à l'assemblée du Conseil du 04 avril 2011.
- 35-2011 Demande de soumission calcium liquide pour l'année 2011.
 Il est proposé par Sonia Gosselin et appuyé par André Normand que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour l'achat et l'épandage de calcium ou magnésium liquide (abat de poussière) pour les chemins municipaux de la municipalité. Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé au directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère ou lui être remises en mains propres et porter la mention « **CALCIUM** » et ce, au plus tard le lundi 21 mars 2011 à 13h30 au bureau municipal, sis au 02, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 13h31 heures et seront étudiées à l'assemblée du Conseil du 04 avril 2011.
- 36-2011 Demande des soumissions pour du transport à l'heure et au kilomètre tonne 2011.
 Il est proposé par André Normand et appuyé par Réal Boissonneault que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour du transport à l'heure et des soumissions au kilomètre tonnage pour l'année 2011. Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé dans deux enveloppes séparées au directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère ou lui être remises en mains propres et porter la mention « **TRANSPORT HEURE** » et « **TRANSPORT KILOMÈTRE TONNE** » et ce, au plus tard le lundi 21 mars 2011 à 13h30 au bureau municipal, sis au 02, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 13h31 heures et seront étudiées à l'assemblée du Conseil du 04 avril 2011.
- 37-2011 Inscription au Congrès 2011 de la COMBEQ.
 Il est proposé par Sonia Gosselin et appuyé par Réal Boissonneault que le Conseil autorise les dépenses de l'inspectrice adjointe Marie-Pier Danis-Théberge pour assister au congrès de la COMBEQ qui aura lieu à Québec les 7, 8 et 9 avril 2011.
- 38-2011 Autorisation de dépenses pour le brunch du mois de mars (pour les nouveaux arrivants).
 Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil autorise les dépenses pour le brunch du 20 mars 2011 en l'honneur des nouveaux arrivants de Saint-Valère de l'année 2010 qui se tiendra au Centre Administratif.
- 39-2011 Demande de subvention du programme d'aide à l'entretien du réseau local et travaux de voirie 2011.
 Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par André Normand que le Conseil autorise le dépôt d'une demande auprès Monsieur Claude Bachand député d'Arthabaska dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour enlever la couche d'asphalte endommagée et refaire au complet l'asphalte sur une partie du rang 11 sur une distance de 500 mètres au montant de 45 000,00 \$. Les couts sont évalués à environs 92 000,00 \$.

40-2011

Demande de contribution d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence pour l'asphaltage d'une partie du rang 12.

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par André Normand et résolu que :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre en date du 11 juin 2010 du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- La Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28,00 \$ par habitant par année, soit un total de 112,00 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

41-2011

Paiement quote-part Régie intermunicipale de sécurité incendie Bulstrode 2011.

Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise le budget total dédié à la Régie intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode au montant de 65 542,00 \$ payable de la façon suivante: 01^{er} versement de 16 417,00 \$ le 15 février 2011, 02^{ième} versement de 16 375,00 \$ le 15 avril 2011, 03^{ième} versement de 16 375,00 \$ le 15 juillet 2011 et le 04^{ième} versement de 16 375,00 \$ le 15 octobre 2011. Les prévisions budgétaires pour l'année 2011 est de 305 700,00 \$.

42-2011

Les Jeudis en chansons.

Il est proposé par André Normand et appuyé par Sonia Gosselin que le Conseil autorise l'inscription de la Municipalité de Saint-Valère aux Jeudis en chansons 2011 dans le cadre d'un projet culturel promouvant les artistes francophones du Centre-du-Québec organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste.

- 43-2011 Nouveaux taux d'intermunicipalisation 2011 de la ville de Victoriaville.
Il est proposé par André Normand et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil autorise le nouveau montant de l'intermunicipalisation de la Ville de Victoriaville soit 190,00 \$ pour les inscriptions des résidents de Saint-Valère aux activités de la Ville de Victoriaville excepté pour l'abonnement à la bibliothèque municipale de Victoriaville.
- 44-2011 Autorisation de dépenses pour le site internet de la Municipalité de Saint-Valère.
Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par André Normand que le Conseil autorise les dépenses relatives à la mise à jour du site internet par l'achat d'une nouvelle plateforme et des modules s'y afférant au coût de 2 500,00 \$ plus les taxes applicables.
- 45-2011 Ajout d'une journée de travail pour l'adjointe Marie-Pier Danis-Théberge pour une période d'un mois.
Il est proposé par André Normand et appuyé par Sonia Gosselin que le Conseil autorise l'ajout d'une journée de travail supplémentaire à Marie-Pier Danis-Théberge pour une période d'un mois à la Municipalité.
- 46-2011 Demande de commandite de Madame Martine Deshaies pour le projet London-Victo du Centre Monseigneur-Côté (éducation aux adultes).
Il est proposé par André Normand et appuyé par Réal Boissonneault que le Conseil n'octroie pas de commandite à Madame Martine Deshaies étant donné que la Municipalité donne une aide financière à des organismes préalablement choisis par le Conseil lors de la préparation du budget annuel.
- 47-2011 Annnonce dans le bottin de l'Exposition Agricole 2011.
Il est proposé par André Normand et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise de faire paraître l'annonce d'un ¼ de page dans le bottin de l'Exposition Agricole de Victoriaville pour l'année 2011 au montant de total de 85,00 \$ plus les taxes applicables.
- 48-2011 Avis de motion pour le règlement numéro 307-2011 afin d'autoriser le directeur général secrétaire-trésorier de former le Comité de gestion contractuelle.
Le conseiller Claude Bourassa donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement no 307-2011 afin d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier de former le Comité de gestion contractuelle.
- 49-2011 Demande de nettoyage d'un cours d'eau de la Rivière-Noire sur les lots 537 à 541 du Canton de Bulstrode.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Valère a reçu une demande de la Ferme Belstein pour le nettoyage du cours d'eau sur les lots 537 à 541 du Canton Bulstrode en août 2008;

ATTENDU QUE la Municipalité a autorisé la demande par résolution lors de l'assemblée ordinaire du 02 septembre 2008, par la résolution 151-2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Normand et appuyé par Réal Boissonneault que le Conseil autorise la demande de nettoyage du cours d'eau sur les lots 537 à 541 du Canton Bulstrode. Les coûts seront répartis aux propriétaires concernés selon le calcul de bassin versant. Le dossier est donc transféré à la M.R.C. d'Arthabaska puisque celle-ci a la compétence dans ce domaine.

50-2011

Demande d'appui de Messieurs Guillaume et Michaël Lévesque pour le programme d'aide au démarrage de la Fédération des producteurs de lait.

ATTENDU QUE Messieurs Guillaume et Michaël Lévesque ont déposé une demande d'appui dans leur démarche afin d'être éligible pour le programme d'aide au démarrage de la Fédération des producteurs de lait;

ATTENDU QUE la Municipalité compte plusieurs producteurs agricoles sur son territoire et ne peut apporter son support à l'ensemble de ces fermes;

ATTENDU QUE la Municipalité félicite la détermination et l'entrepreneuriat de Messieurs Guillaume et Michaël Lévesque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Normand et appuyé par Réal Boissonneault que le Conseil n'appuiera pas la demande de Messieurs Guillaume et Michaël Lévesque dans leur démarche auprès du programme d'aide au démarrage de la Fédération des producteurs de lait.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

26-2011, 28-2011, 29-2011, 30-2011, 37-2011, 38-2011, 41-2011, 44-2011, 47-2011, 49-2011.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 07^{ième} jour du mois de février deux mille onze.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

Lecture de la correspondance.

Le directeur général donne lecture de la correspondance.

Correspondances reçues:

MAMROT: Accusé réception de la résolution 11-2011;

MRC : confirmation de Madame Caroline Marchand non conforme à la réglementation au sujet d'une demande Messieurs Gagnon & Labbé pour d'agrandissement développement, Règlements 269 à 273;

CPTAQ: Dossier Michaël et Guillaume Lévesque (décision);

Député André Bellavance: Programme Emploi Été Étudiant 2011;

Comité du Noël du partage: Remerciements commanditaires Paniers de Noël 2010;

Commission scolaire des Bois-Francs: Plan Triennal de 2011 à 2014;

CSST : Avis de calcul du taux personnalisé;

Exposition Agricole Victoriaville : Publicité dans le bottin;

GROBEC : Commande d'arbre;

Postes Canada : Rappel de changement de tarifs;

Réseau Prévention Suicide : Lettre de remerciement de don;

Revenu Québec : Bon de commande de documents;

SAAQ : Nouvelle définition de véhicule lourd;

Solutions Zen Média : Soumission site internet;

Soumission débroussaillage : Marc Dussault, Débroussaillage GSL inc.;

SSJB : Jeudis en Chansons;

Tribunal Administratif : Contestation à la CPTAQ Pipeline St-Laurent;

Demande d'appui de Madame Martine Deshaies, Demande d'appui de Michaël et Guillaume Lévesque;

Offre de service : Traitement d'eau Victo;

Revues: Construire, Infrastructure, Bulletin Contact, Mensuel Saint-Valère, Bulletin de Liaison, AQAIRS, Constats.

51-2011

Clôture de la séance.

Il est proposé à 21h05 par Claude Bourassa que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Louis Hébert
Maire

Louis Hébert
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier